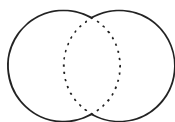
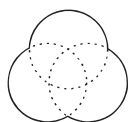


Généralités



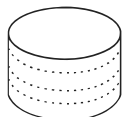
Transparence:

55 /100



Participation du Public:

6 /100



Contrôle:

39 /100

À propos de l'enquête

Les décisions budgétaires du gouvernement – quels impôts prélever, quels services fournir et quel endettement contracter – ont des conséquences importantes pour tous les membres de la société. Lorsque les gouvernements fournissent des informations et des moyens significatifs permettant au public de participer à ces décisions, l'argent public est plus susceptible d'être dépensé dans l'intérêt public.

L'Enquête sur le budget ouvert (OBS) est le seul instrument de recherche indépendant, comparatif et factuel au monde qui utilise des critères internationalement reconnus pour évaluer l'accès du public aux informations budgétaires du pouvoir central, les possibilités formelles pour le public de participer au processus budgétaire national et le rôle des institutions de contrôle budgétaire telles que les corps législatifs et les bureaux d'audit nationaux dans le processus budgétaire.

L'enquête aide la société civile locale à évaluer et à s'entretenir avec son gouvernement sur la déclaration et l'utilisation des fonds publics. Cette 10ème édition de l'OBS couvre 82 pays.

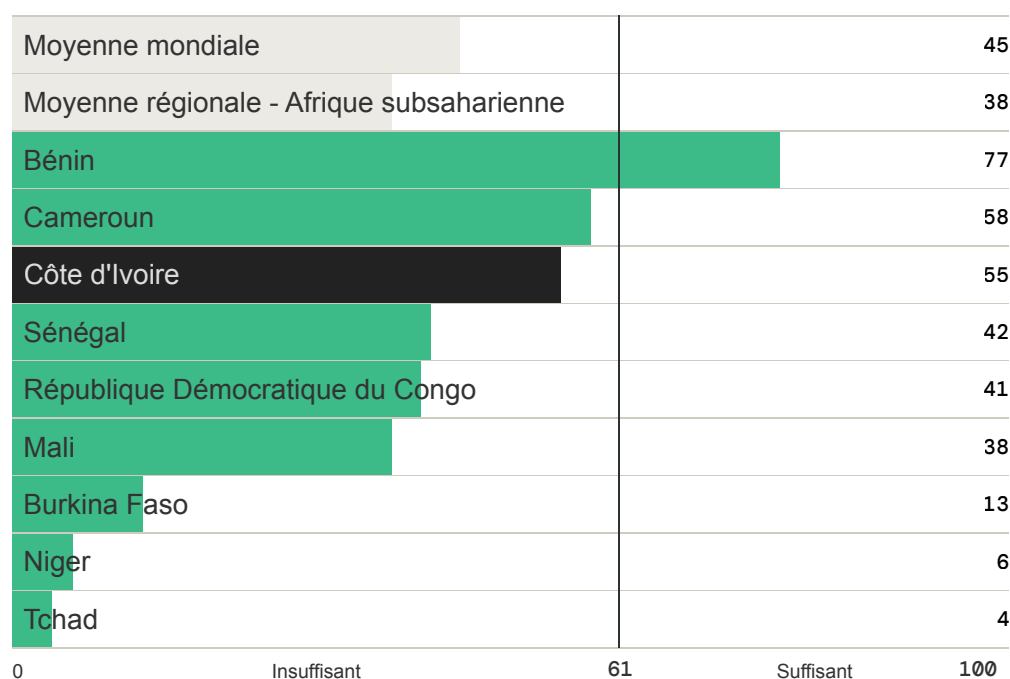
Visitez <https://www.internationalbudget.org/open-budget-survey/> pour plus d'informations, notamment la méthodologie complète de l'OBS, les résultats pour tous les pays évalués et l'Explorateur de données.

Transparence

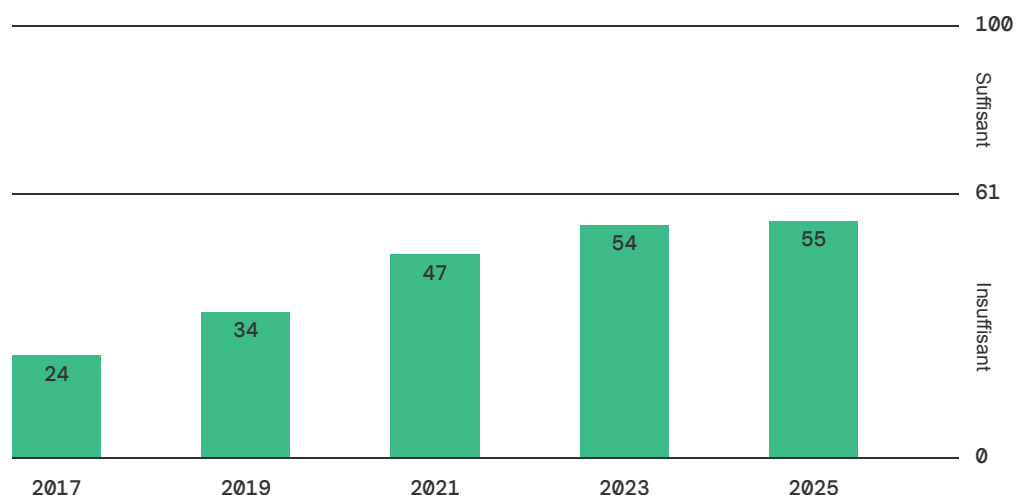
Cette partie de l'OBS mesure l'accès du public aux informations sur la façon dont le pouvoir central collecte et dépense les ressources publiques. Elle évalue **la disponibilité en ligne, la disponibilité à temps et l'exhaustivité** de huit documents budgétaires clés en utilisant 109 indicateurs pondérés de manière égale et note chaque pays sur une échelle de 0 à 100. Un score de transparence de 61 ou plus indique qu'un pays publie un volume suffisant d'informations budgétaires et que ces informations fournissent une couverture significative des données budgétaires de base, permettant au public de comprendre les décisions budgétaires du gouvernement et soutenant un débat public éclairé sur la politique budgétaire.

La Côte d'Ivoire a un score de transparence de **55** (sur 100).

Côte d'Ivoire: La transparence par rapport aux autres



Côte d'Ivoire: Comment le score de transparence a-t-il évolué dans le temps ?



Côte d'Ivoire: Disponibilité publique des documents budgétaires

LÉGENDE

- Accessible au public
- Publié en retard, ou non publié en ligne, ou produit pour usage interne uniquement
- ⊘ Non produit

Document	2017	2019	2021	2023	2025
Rapport préalable au budget	●	●	●	●	●
Projet de budget de l'exécutif	●	●	●	●	●
Budget approuvé	●	●	●	●	●
Budget des citoyens	⊘	⊘	●	●	●
Rapport en cours d'année	●	●	●	●	●
Revue de milieu d'année	●	⊘	⊘	●	●
Rapport de fin d'année	●	●	●	●	●
Rapport d'audit	●	●	●	●	●

Côte d'Ivoire: Quel est le degré d'exhaustivité du contenu des principaux documents budgétaires qui sont mis à la disposition du public ?

LÉGENDE

● 61-100 / 100

● 41-60 / 100

● 1-40 / 100

Principaux documents budgétaires	Objectif et contenu des documents	Exercice budgétaire évalué	Note pour le contenu des documents
Rapport préalable au budget	Expose les paramètres généraux des politiques budgétaires avant le projet de budget de l'exécutif; présente les prévisions économiques, ainsi que les recettes, les dépenses et la dette prévues du gouvernement.	2025	Publié avec retard
Projet de budget de l'exécutif	Soumis par l'Exécutif au Législatif pour approbation; détaille les sources de revenus, les allocations aux ministères, les changements de politique proposés, et d'autres informations importantes pour comprendre la situation budgétaire du pays.	2025	64
Budget approuvé	Le budget qui a été approuvé par le corps législatif.	2024	89
Budget des citoyens	Une version plus simple et moins technique du projet de budget ou du budget approuvé de l'Exécutif, conçue pour transmettre les informations essentielles au public.	2025	75
Rapports en cours d'année	Inclure des informations sur les recettes réelles perçues, les dépenses réelles effectuées et les dettes contractées à différents intervalles ; publiées trimestriellement ou mensuellement.	2023-24	Publiés avec retard
Revue de milieu d'année	Une mise à jour complète de l'exécution du budget à partir du milieu de l'exercice budgétaire; comprend un examen des hypothèses économiques et une prévision actualisée des résultats budgétaires.	2024	52
Rapport de fin d'année	Décrit la position des comptes du gouvernement à la fin d'année budgétaire et, idéalement, une évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs politiques du budget.	2023	55
Rapport d'audit	Publié par l'institution supérieure de contrôle des finances publiques, ce document examine la solidité et l'exhaustivité des comptes de fin d'année du gouvernement.	2023	76

Le score de transparence de la Côte d'Ivoire de **55** dans l'OBS 2025 est proche de son score de 2023.

Qu'est-ce qui a changé dans l'OBS 2025 ?

La Côte d'Ivoire a accru la disponibilité des informations budgétaires en :

- Augmentant les informations fournies dans le projet de budget de l'Exécutif.
- Augmentant les informations fournies dans le rapport d'audit, notamment en développant les détails relatifs aux fonds extrabudgétaires ainsi qu'aux informations concernant la divulgation publique et l'accessibilité.

Cependant, la Côte d'Ivoire a réduit la disponibilité des informations budgétaires en :

- Ne publiant pas le Rapport préalable au budget et les Rapports en cours d'année en ligne dans les délais.

Recommandations

La Côte d'Ivoire devrait donner la priorité aux actions suivantes pour améliorer la transparence budgétaire :

- Publication en ligne du Rapport préalable au budget et des Rapports en cours d'année dans les délais.
- Intégrer dans le projet de budget de l'Exécutif des informations plus complètes sur les risques budgétaires ainsi que sur les politiques et les performances, en renforçant la communication d'informations relatives aux activités quasi-budgétaires, aux passifs conditionnels, aux arriérés de dépenses et aux actifs de l'État.
- Le rapport de fin d'exercice doit inclure des comparaisons entre les prévisions macroéconomiques initiales et les résultats réels, ainsi qu'un état financier.
- Améliorer l'exhaustivité de la revue de milieu d'année en y incluant davantage de détails au niveau des programmes et de classifications des dépenses, ainsi qu'une description plus détaillée des différentes sources de recettes.

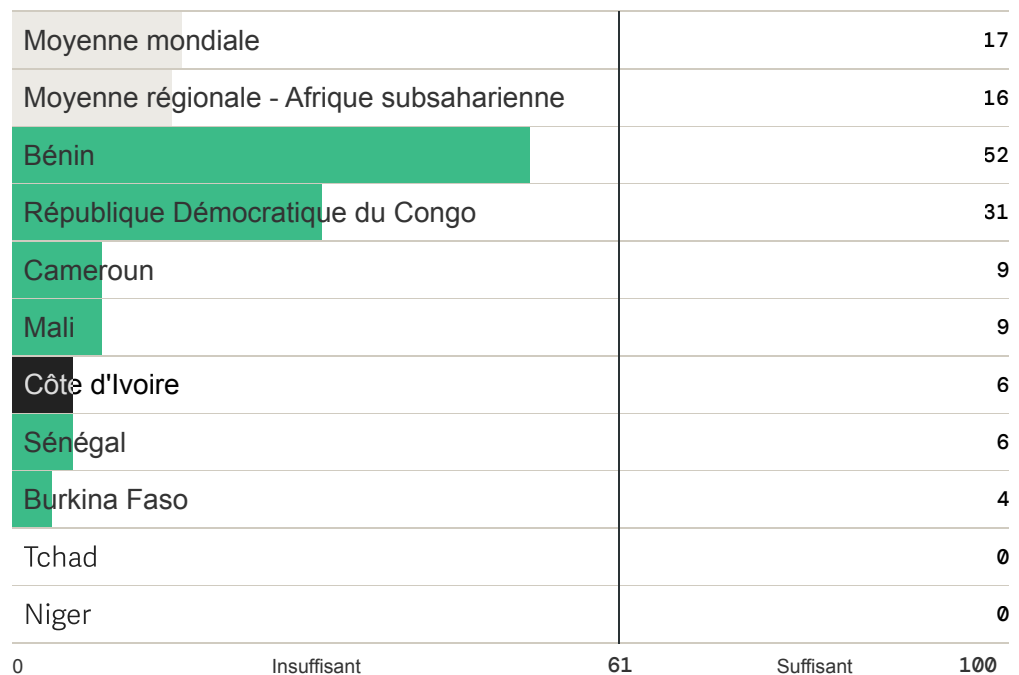
Améliorer l'exhaustivité du budget citoyen en élaborant des versions citoyennes supplémentaires des documents à toutes les étapes du cycle budgétaire.

Participation du public

L'OBS évalue la mesure dans laquelle les gouvernements offrent des opportunités formelles et significatives de participation du public à travers les différentes étapes du processus budgétaire. Il examine les pratiques de participation utilisées par l'exécutif du gouvernement central (y compris les ministères de tutelle), le Parlement et l'institution supérieure de contrôle (ISC), reconnaissant que l'engagement peut se produire dans différentes institutions. À l'aide de 18 indicateurs également pondérés, l'OBS évalue si ces mécanismes de participation sont mis en œuvre en temps opportun, inclusifs, transparents et réactifs, conformément aux principes de participation du public aux politiques budgétaires de l'Initiative mondiale pour la transparence budgétaire (GIFT) . Chaque pays est noté sur une échelle de 0 à 100, reflétant la force de ses pratiques formelles de participation du public dans toutes les institutions et tout au long du processus budgétaire.

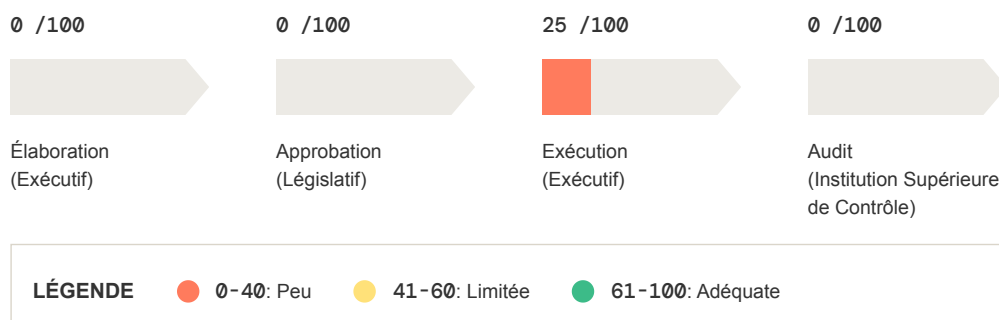
La note de la Côte d'Ivoire pour la participation du public est **6** (sur 100).

Côte d'Ivoire: La participation du public par rapport aux autres



Pour plus d'informations sur les bonnes pratiques en matière de participation du public à travers le monde entier, veuillez consulter [ici](#).

Étendue des opportunités de participation du public au processus budgétaire



Recommandations

Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget de la Côte d'Ivoire a mis en place e-consultations en ligne pendant l'exécution du budget mais, pour renforcer davantage la participation du public au processus budgétaire, la priorité devrait également être accordée aux actions suivantes :

- Mettre en place des mécanismes pilotes visant à associer le public à l'élaboration du budget. Plus précisément, l'une des pistes d'amélioration pourrait consister à renforcer la participation publique au débat sur les orientations budgétaires, ou à publier un rapport de synthèse des discussions, suivi d'une période de consultation ouverte à la société civile.
- Élargir les mécanismes durant l'exécution du budget qui associent toute organisation de la société civile ou tout membre du public qui souhaite y participer.
- Faire participer activement les communautés sous-représentées, soit directement ou par l'intermédiaire des organisations de la société civile qui les représentent.

Le Parlement de la Côte d'Ivoire devrait accorder la priorité aux actions suivantes :

- Permettre aux membres du public ou aux organisations de la société civile de témoigner lors des débats sur la proposition de budget avant son approbation.

- Permettre aux membres du public ou aux organisations de la société civile de témoigner lors des débats sur le rapport d'audit.

La Cour des comptes de la Côte d'Ivoire devrait accorder la priorité aux actions suivantes pour améliorer la participation du public au processus budgétaire :

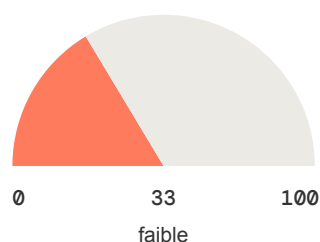
- À court terme, il serait utile que la Cour des Comptes publie son programme annuel d'audit à l'avance et sous une forme accessible au public. À moyen terme, le déploiement d'audits de performance sectoriels, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale, permettrait de renforcer la pertinence du contrôle pour les citoyens et les usagers des services publics. Ces audits pourraient inclure des consultations avec les bénéficiaires lors de la définition des critères d'évaluation. Enfin, à plus long terme, la mise en place d'un portail numérique de signalement par les citoyens pourrait constituer un mécanisme structuré permettant à ces derniers de faire part de leurs observations sur la gestion des ressources publiques et de contribuer au travail de contrôle de la Cour.

Contrôle

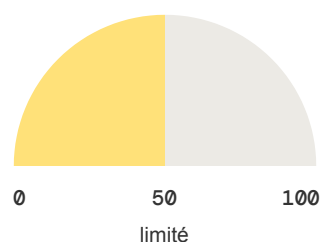
L'OBS examine le rôle que les législatures et les institutions supérieures de contrôle (ISC) jouent dans la supervision du processus budgétaire, y compris l'efficacité avec laquelle elles examinent les propositions budgétaires, surveillent l'exécution du budget et examinent les comptes gouvernementaux. À l'aide de 18 indicateurs également pondérés, l'OBS évalue la force et l'indépendance de ces institutions de surveillance et note chaque pays sur une échelle de 0 à 100. En outre, l'enquête recueille des informations complémentaires sur l'existence et le rôle des institutions budgétaires indépendantes (IFI), qui peuvent contribuer à un débat éclairé et à un meilleur contrôle de la politique budgétaire (voir l'encadré ci-dessous).

Le pouvoir législatif et l'institution supérieure de contrôle des finances publiques de la Côte d'Ivoire exercent ensemble un contrôle faible au cours du processus budgétaire, avec un score composite de contrôle de **39** (sur 100). Pris individuellement, le degré de contrôle de chaque institution est indiqué ci-dessous :

Contrôle parlementaire



Contrôle de l'ISC



LÉGENDE ● 0-40: Peu ● 41-60: Limitée ● 61-100: Adéquate

Recommandations

Le Parlement de la Côte d'Ivoire assure un contrôle limité pendant la phase de planification du cycle budgétaire et un contrôle faible pendant la phase d'exécution. Pour améliorer le contrôle budgétaire, les actions suivantes doivent être priorisées :

- Le Projet de budget de l'exécutif doit être soumis au législatif au moins deux mois avant le début de l'exercice budgétaire.
- Des commissions parlementaires doivent examiner le Projet de budget de l'exécutif et publier en ligne les rapports contenant leurs analyses.
- Une commission parlementaire doit examiner l'exécution du budget en cours d'exercice et publier des rapports avec ses conclusions en ligne.
- Dans la pratique, veiller à ce que le pouvoir législatif soit consulté avant que l'Exécutif ne transfère des fonds entre les unités administratives spécifiées dans le budget adopté au cours de l'exercice budgétaire, ne dépense des recettes imprévues ou ne réduise les dépenses en raison d'un déficit de recettes.
- Une commission parlementaire doit examiner le rapport d'audit et publier un rapport avec ses conclusions en ligne.

Pour renforcer l'indépendance et améliorer le contrôle par la Cour des comptes de la Côte d'Ivoire, les actions suivantes sont recommandées :

- Exiger une approbation parlementaire ou judiciaire pour nommer le chef de l'institution supérieure de contrôle des finances publiques.
- Veiller à ce que les processus d'audit soient examinés par une agence indépendante.

L'avantage de mettre en place des institutions budgétaires indépendantes

La Côte d'Ivoire ne dispose pas d'une institution budgétaire indépendante (IBI). Les IBI sont largement reconnues comme des fournisseurs d'informations indépendants et non partisans précieux pour l'exécutif et/ou le Parlement au cours du processus budgétaire.

**Ces indicateurs ne sont pas notés dans l'enquête sur le budget ouvert.*

Méthodologie

- Seuls les documents publiés et les événements, activités ou développements qui ont eu lieu jusqu'au 31 décembre 2024 ont été évalués dans l'OBS 2025.
- L'enquête est basée sur un questionnaire rempli dans chaque pays par un expert indépendant sur les questions budgétaires :

SOCIAL JUSTICE

<https://www.socialjusticeci.org/>

- Pour renforcer davantage la recherche, en Côte d'Ivoire le projet de questionnaire est examiné par un représentant du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget.